

ANNEE 2017

DELIBERATION N°

20170024

SEANCE PUBLIQUE DU 15 JUIN 2017

Date de convocation : 9 juin 2017

Date d'affichage : *21/06/2017*

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 12
Pouvoirs : 4
Nombre de votants : 16

Vote : 16

Pour : 14 (dont 3 pouvoirs)

Abstention : 2 (Ms Goñy & Sorhaitts)

Adopté à la majorité

Transmis à Mme la Sous-Préfète
de Bayonne,

Publié et rendu exécutoire le :

21/06/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-sept, le 15 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 9 juin 2017, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire & Ms Claude YAOUANC, Frédéric ETCHEGARAY, Hugues BIGÉ, Michel LAHORGUE, Philippe BIGOTEAU, Michel GOÑY (arrivée à 18h14).

Mmes Chantal BONZON, Valérie RECart, Dominique GALLOT, Brigitte ETCHEVERRY, Marie-Dominique GAY (arrivée à 18h50), Sophie DELETTRE (arrivée à 18h14), Dominique VIGIER (arrivée à 18h50).

Absent(s) excusé(s) : Mme Emmanuelle DALLET, Mme Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT), M. Pierre SORHAITS (pouvoir à M. Michel GOÑY), M. Michel KLISZ (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), M. Francis DAVRIL (pouvoir à M. Paul BAUDRY).

Secrétaire de séance : M. Michel LAHORGUE

**Objet : Fixation des prix de vente des terrains du
Lotissement Igeldia**

Monsieur le Maire rappelle que le futur lotissement Igeldia est localisé Chemin de Benoit et s'étend sur une partie de la parcelle cadastrée section AW N°119.

Il sera constitué de 16 lots destinés à recevoir des maisons d'habitation (lots n°1 à 8 et 10 à 17), libres de constructeur.

Cette réalisation s'inscrit dans une opération d'aménagement comprenant également la construction de deux bâtiments devant accueillir six logements sociaux et six logements en accession (lot n°9 – Résidence Lorea) et d'un bassin de rétention des eaux pluviales entre les lots 6 et 7.

Le permis d'aménager du lotissement Igeldia a été déposé le 3 novembre 2016, complété le 25 novembre 2016, et accordé le 7 décembre 2016.

Compte tenu de la cote des plateformes, il est prévu la réalisation :

- de soutènements définitifs par murs en gabions en partie Sud pour les lots 10 à 17,

- de remblais en partie Nord pour les lots 1 à 8.

Il est donc proposé de créer 2 tarifs différents pour la vente des terrains, à savoir (prix nets vendeur) :

- 320€/m² pour les lots n°1 à 8 ;
- 350€/m² pour les lots 10 à 17.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

APRES en avoir délibéré,

FIXE le prix au m² des tarifs de vente des 16 lots à bâtir du lotissement Igeldia comme suit :

Lots	Prix/m ²	Estimation Surfaces	Estimation Prix du terrain
1	320.00€	520 m ²	166 400.00€
2	320.00€	503 m ²	160 960.00€
3	320.00€	504 m ²	161 280.00€
4	320.00€	479 m ²	153 280.00€
5	320.00€	475 m ²	152 000.00€
6	320.00€	475 m ²	152 000.00€
7	320.00€	500 m ²	160 000.00€
8	320.00€	500 m ²	160 000.00€
10	350.00€	683 m ²	239 050.00€
11	350.00€	507 m ²	177 450.00€
12	350.00€	508 m ²	177 800.00€
13	350.00€	507 m ²	177 450.00€
14	350.00€	505 m ²	176 750.00€
15	350.00€	506 m ²	177 100.00€
16	350.00€	507 m ²	177 450.00€
17	350.00€	509 m ²	178 150.00€



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Paul BAUDRY.